



Annonce

LA VILLE DE SAINT-CLOUD

Hauts de Seine

29 436 habitants – 5 km de Paris

Très bien desservie (tram, bus, métro, train et A 13)

Recrute par voie statutaire ou contractuelle

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)

Dans le cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux (Cat. B)

La Ville de Saint-Cloud recherche pour ses 6 crèches municipales (accueillant de 20 à 66 berceaux) des auxiliaires de puériculture engagés pour accompagner les enfants de 10 semaines à 3 ans dans leur épanouissement individuel.

Depuis plusieurs années, la Ville garantit une qualité de vie au travail des professionnels de la petite enfance et s'est engagée dans une démarche qualité de l'accueil des enfants et de leur famille.

La Direction de la Petite Enfance composée d'équipes pluridisciplinaires (puéricultrices, infirmières, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, aides auxiliaires, psychomotricienne, psychologues et équipe administrative), œuvre ainsi chaque jour à la qualité de l'accueil et au sens au travail autour de valeurs définies et communes, en veillant à centrer les réflexions sur l'enfant, sa famille et les professionnels.

Au sein d'un environnement bienveillant et dynamique, vous contribuerez à un projet pédagogique innovant, axé sur le bien-être des tout-petits au regard des neurosciences respectant la charte nationale d'accueil du jeune enfant.

Missions principales :

En tant qu'Auxiliaire de Puériculture, vous jouerez un rôle clé dans l'accompagnement des enfants que vous accueillez :

Accueil éducatif et individualisé : Identifier les besoins spécifiques de chaque enfant pour favoriser son développement physique, psychique et affectif. Participer à l'aménagement des espaces adaptés et proposer des activités d'éveil variées (musique, lecture, jeux).

Soins et bien-être : Assurer les soins quotidiens (hygiène, repas, sommeil) en respectant le rythme de chaque enfant, tout en veillant à la propreté et à la sécurité de l'environnement.

Collaboration en équipe : Participer activement aux réunions, partager vos observations et travailler en synergie avec une équipe pluridisciplinaire (infirmier, puériculteur, éducateur, psychologue, psychomotricien, aide auxiliaire). Contribuer à l'élaboration du projet éducatif.

Partenariat avec les familles : Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, favoriser les échanges et les orienter vers des ressources si nécessaire.

Respect des normes : Appliquer rigoureusement les protocoles d'hygiène et de sécurité en crèche.





Annonce

LA VILLE DE SAINT-CLOUD

Hauts de Seine

29 436 habitants – 5 km de Paris

Très bien desservie (tram, bus, métro, train et A 13)

Conditions d'emploi :

38h30 hebdomadaires.

25 jours de congés annuels et 19 RTT.

Votre profil :

Titulaire du **Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture**, vous débutez ou avez de l'expérience en crèche ou en structure petite enfance. Vous connaissez les besoins des jeunes enfants et maîtrisez les protocoles d'hygiène et de sécurité. Dynamique, bienveillant et organisé, vous possédez un sens aigu du travail en équipe et des responsabilités, une capacité d'écoute et un véritable engagement pour le bien-être des enfants et de leurs familles.

Pourquoi nous rejoindre ?

- Un parcours professionnel spécifique favorisant la progression salariale,
- Une politique RH et de formation développée,
- Trois journées pédagogiques par an dont 1 séminaire,
- Des thématiques de formation variées chaque année (Neurosciences, la place du jeu, la parentalité...),
- Des équipes pluridisciplinaires diplômées (70% d'auxiliaires de puériculture, jusqu'à 2 EJE par structure, psychologue et psychomotricienne dédiées),
- Un cadre verdoyant à 5 km de Paris, avec une excellente desserte.

Les avantages proposés par la Ville de Saint-Cloud :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année,
- Prise en charge des repas et participation aux frais de transport (Pass Navigo à 75 %),
- Accès au CNAS (prestations sociales et culturelles après 6 mois d'ancienneté),
- Participation à la mutuelle et à la prévoyance,
- Remboursement des frais de garde (20 % pour crèche/assistante maternelle, 40 % pour accueils périscolaires après 1 an d'ancienneté),
- Événements de convivialité et nombreux avantages sociaux.

Prêt à accompagner nos plus jeunes sur le chemin de la vie ?

Envoyez votre CV et une lettre de motivation qui reflètent votre passion pour la petite enfance à
Monsieur le Maire de Saint-Cloud : recrutement@saintcloud.fr

Nous sommes impatients de découvrir votre énergie et votre engagement au service des tout-petits !

